Dialogue "Médias et société": reprise des séances la 2ème semaine d'avril

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 31-03-2010 23:55:28

Les séances du dialogue national "Médias et société" vont se poursuivre à partir de la 2ème semaine du mois d'avril prochain, a annoncé mardi l'instance en charge du dialogue.

L'instance poursuivra ainsi ses séances, le mardi 6 avril (11h) en recevant la présidence du Conseil national de la Concurrence. Elle recevra le lendemain (mercredi 7 avril) la direction générale de l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP).

Le 8 avril, elle tiendra des séances avec la présidence du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) à 11h00, puis la présidence de l'Instance centrale de prévention de la corruption (16h).

Les 19 et 20 avril, l'instance recevra la présidence de la Société nationale de la Radiodiffusion et de Télévision Marocaine (SNRT) et la présidence du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger (CCME).

L'instance avait appelé à la contribution des partis politiques représentés au Parlement (24 partis), des instances et des Conseils consultatifs (8 institutions) à ce dialogue national, et sollicité de tenir des séances avec les départements ministériels dont les attributions ont un lien direct avec l'exercice de la profession, la liberté d'expression, la gestion des entreprises et la promotion de la lecture.

Il s'agit du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Justice, du Secrétariat général du gouvernement et du ministère de l'Economie et des Finances (pour les aspects ayant trait à la fiscalité, à l'organisation et la gestion de l'entreprise médiatique et au rô le de la presse économique dans la circulation de l'information, son analyse et sa diffusion).

Il s'agit également du ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle (recrutement et droits sociaux des journalistes), du ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies (pour les questions relatives à la mise à niveau de l'entreprise de presse et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication), du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique (volet relatif à la promotion de la lecture et au rôle de l'école dans la sensibilisation sur l'importance de la lecture et dans le consécration des valeurs de citoyenneté) et, enfin, le ministère de la Culture pour les aspects relatifs à l'information et aux médias culturels et leur développement.

L'instance du dialogue national avait tenu depuis le 1er mars, 13 séances avec les organisations de droits de l'Homme et les organismes professionnels et sociaux.
MAPF